

THE VOICE

OK pour Fei-Lin, Maxime part la tête haute

Les talents se sont encore bien battus hier aux duels. Résultats pour les Namurois : Fei-Lin goûtera aux lives. Maxime est éliminé.

La Gembloutoise de 18 ans, Fei-Lin Benoit, a gagné son sésame vers les lives en remportant son duel contre Justine sur l'indémontable « Ne me quitte pas » de Jacques Brel. « Jacques Brel, ça paraissait énormissime. Comme c'est un très grand artiste, j'avais vraiment peur de massacrer la chanson », a expliqué la jeune femme.

Juste après leur prestation, le coach Quentin Mosimann n'a pas été tendre avec elles. « J'ai rien reçu. C'était tout dans la technique et dans le stress. Cette chanson est importante. Tu peux la faire que si t'as vécu



Stéphane Laruelle

un truc ou que si t'es un interprète excellent. Visiter un monument c'est bien, mais revisiter c'est mieux ». Des propos pas faciles à entendre pour les 2 jeunes femmes qui attendaient de savoir qui allait poursuivre l'aventure ou non.

Le pari était audacieux : du haut de ses 18 ans, Fei-Lin a interprété un titre de Jacques Brel. Maxime, lui, reste motivé malgré l'élimination.



Fei-Lin savait qu'elle s'attaquait à un gros morceau de la chanson mais elle a trouvé que Quentin Mosimann n'avait pas été très délicat. « C'était blessant », a-t-elle confié.

Mais c'est le sourire aux lèvres

qu'elle est repartie puisque ses coaches Bigflo et Oli ont estimé que c'est elle qui avait « le mieux pris en main cette chanson ». Sa coéquipière a été éliminée sans être repêchée par les autres coaches. Fei-Lin chantera donc aux lives le

21 mars. « Ce sera une chanson en anglais actuelle », a-t-elle seulement dévoilé. « C'est différent parce que les autres fois, c'était enregistré. Là, je serai en direct », avoue-t-elle. Le stress sera bien présent mais elle compte néanmoins profiter de ce moment unique.

Maxime, de Grand-Leez, part quant à lui la tête haute après avoir interprété le titre « Another Love » de Tom Odell face à Leutrim, qui avait fait l'unanimité du côté des coaches lors des auditions à l'aveugle. « Je me suis retrouvé face à un des meilleurs talents de l'équipe de Marc de Suarez mais je peux être content de ce que j'ai fait. Leutrim a aussi bien sa place que je ne l'aurais eue », a déclaré le jeune homme de 18 ans. Il manque peut-être un peu de maturité vocale mais cela le motive encore plus à continuer la musique et le chant. « Et pourquoi pas réessayer quelque chose dans quelques années ! », positive-t-il. ■

J. Do

GESVES-ASSESSÉ

Les apéros bois du GAL

Le groupe d'action locale des Tiges et Chavées a lancé ses premiers « apéros bois », des rencontres pour soutenir la filière bois.

Pour cette première édition, le groupe d'action locale (GAL) s'est associé aux deux scieries du territoire, Hontoir, de Faux-les Tombes, et Dubois, à Florée, à l'Office économique wallon du Bois et à Hout Info Bois, afin d'analyser les possibilités d'utilisation du chêne local en terrasse.

Les professionnels de la filière à savoir les constructeurs, menuisiers, charpen-

tiers, entreprises de parcs et jardins, architectes avaient répondu à l'appel. Une soixantaine de personnes étaient présentes. L'occasion pour ces indépendants de rencontrer d'autres professionnels et de développer des synergies.

Les participants ont visité les chambres d'hôtes de la ferme Chante-Pierre. Ils ont pu découvrir la rénovation du corps de logis, qui fait la part belle aux matériaux écologiques, particulièrement au chêne local. Un bel exemple de circuit court.

D'autres éditions des apéros bois sont déjà en préparation, abordant d'autres thèmes telles que la construction d'extensions en bois ou les bardages en bois local. ■



Une première expérience, une réussite.

PROFONDEVILLE

Stéphan Jourdain attend des garanties

● Jérôme NOËL

Comme nous vous l'indiquions hier, le rachat du château de Marteau Longe, situé à Arbre, prend plus de temps que prévu. Stéphan Jourdain expliquait d'ailleurs qu'il n'était pas encore officiellement propriétaire en raison de complications juridiques avec le propriétaire du château, la banque Degroof Petercam. Mais après un contact téléphonique avec l'attachée de presse, Alexandra Niehe, celle-ci expliquait « que la banque Degroof Petercam n'est pas propriétaire de Marteau Longe. » Une véritable surprise donc.

De son côté, Stéphan Jourdain s'est justifié. « La société joue sur les mots. Elle n'est pas formellement propriétaire du château mais administrateur. »

En bref, depuis plusieurs mois, Stéphan Jourdain a racheté une société appelée Rivoli Shopping qui est une filiale de SITE, un fond d'investissement immobilier géré par la banque Petercam ou, en d'autres termes, par plusieurs ac-



Le château de Marteau Longe est détenu par la société Rivoli Shopping, une société qui appartiendra, bientôt, à Stéphan Jourdain.

tionnaires importants de la banque Degroof Petercam. « Pour ne pas trop rentrer dans les détails juridiques et pour tenter d'être simple, j'ai demandé des garanties lors du rachat de la société Rivoli Shopping. Et, à l'heure actuelle, je n'ai toujours pas reçu celles-ci. Je n'ai pas envie de découvrir des cadavres dans les armoires après être devenu le propriétaire de cette société et donc, du château. Pour le moment donc, cela chipote au

niveau juridique et technique. On tourne en rond. »

L'homme d'affaires en est toutefois persuadé, il deviendra propriétaire du château de Marteau Longe d'ici un à trois mois afin de pouvoir lancer la création de nouveaux logements. Ce n'est donc qu'une question de temps avant de donner un nouveau souffle à ce château qui se dégrade jour après jour. ■

Blanche de Namur
BRASSERIE DU BOCQ
www.bocq.be
Une bière brassée avec savoir se déguste avec sagesse

WBA WORLD BEER AWARDS
WORLD'S BEST WHEAT BEER

Blanche de Namur